



RAPPORT DE CONTRÔLE TECHNIQUE D'UN BALCON ET DE SON GARDE-CORPS

Données générales

Lieu du contrôle:	Rue de Lombartzyde 23 boîte étage 1 gauche boîte 02, 1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK
Spécification:	BALCON AVANT
Client:	CERTIBRU SRL, Boulevard Bischoffsheim 39 boîte 4, 1000 BRUXELLES
Gestionnaire / Propriétaire:	Bah
Personnes présentes:	BAH
Agent-visiteur:	Mauricio Teixeira Pereira
Date du contrôle: 06/10/2022	

Description de l'installation

Description générale	Conforme	Non conforme
Type garde-corps: ☒ Balcon ☐ Fenêtre ☐ Escalier ☐ Palier		
Mesures garde-corps: Hauteur: 810,00 mm - Ouverture maximale: 105,00 mm	☐	☒
Epaisseur garde-corps: ☒ ≤ 200 mm ☐ > 200 mm ☐ > 400 mm ☐ > 600 mm		
Hauteur de chute: 4,00 m (par rapport aux zones de stationnement)		
Matériaux utilisés		
Garde-corps: ☒ Présent ☐ Ne pas présent		
☒ Métal ☐ Bois ☐ Béton ☐ Verre	☒	☐
Main courante: ☒ Présent ☐ Ne pas présent		
☒ Métal ☐ Bois ☐ Béton ☐ Verre	☒	☐
Dalle: ☐ Métal ☐ Bois ☒ Béton ☐ Verre	☒	☐
Encrage et exécution		
Garde-corps au mur: ☐ Briqueté ☒ Vissé ☐ Boulonné ☐ Soudé	☒	☐
☐ Incorporé ☐ Autre ☐ Ne pas présent		
Garde-corps au balcon: ☐ Briqueté ☒ Vissé ☐ Boulonné ☐ Soudé	☒	☐
☐ Incorporé ☐ Autre ☐ Ne pas présent		
Voir constatations		

Informations générales

Le contrôle est basé soit ☒ sur le document STS 54 pour des bâtiments datant d'avant 2010, soit ☐ sur la norme NBN B03-004 pour des bâtiments plus récents ou des bâtiments rénovés / à rénover.

Le contrôle ne comprend que les parties de l'installation normalement visibles et normalement accessibles, et ne concerne que la hauteur de protection et la géométrie des garde-corps, ainsi que les fixations des garde-corps et leur bon état. La détermination de la sécurité et l'aptitude au service en ce qui concerne les charges statiques et dynamiques, effectuée oui ou non sur la base de calculs, ne relève pas du cadre de ce contrôle.

Le contrôle est un contrôle instantané, et ce rapport est seulement un reflet de l'état des balustrades et garde-corps au moment du contrôle. Les travaux, nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées, doivent être exécutés sans retard.

CONSTATATIONS: Infractions

101 - La valeur minimale de la hauteur de protection normale H (1000mm, par rapport à la zone de stationnement normale) n'est pas respectée.
133 - La hauteur maximale entre les éléments horizontaux du garde-corps au-dessous de 0.45m (50 mm) n'est pas respectée.

CONCLUSION

- ☐ L'installation a été approuvée.
- ☒ L'installation a été désapprouvée, et un contrôle supplémentaire après réparation est requise.

L'agent-visiteur



ACA asbl - Organisme de Contrôle Agréé
Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare
TVA BE 0811.407.869
Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29
info@acavzw.be - www.acavzw.be

ANNEXE

Données générales

Lieu du contrôle:	Rue de Lombartzyde 23 boîte étage 1 gauche boîte 02, 1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK	
Agent-visiteur:	Mauricio Teixeira Pereira	Date du contrôle: 06/10/2022



Signature agent-visiteur:



ANNEXE

Données générales

Lieu du contrôle:	Rue de Lombartzyde 23 boîte étage 1 gauche boîte 02, 1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK	
Agent-visiteur:	Mauricio Teixeira Pereira	Date du contrôle: 06/10/2022



Signature agent-visiteur:

